



## **Appel d'offre du lycée français du CAIRE**

### **SERVICE COORDONNATEUR**

Lycée français du Caire  
4 rue Ahmed Badawi, cité El Meerag  
2<sup>ème</sup> Megawra  
Le Caire

### **REGLEMENT PARTICULIER DE LA CONSULTATION**

#### **Fourniture et livraison d'une pelouse synthétique**

#### **CONSULTATION COLLECTIVE**

**PERIODE D'EXECUTION DE L'APPEL D'OFFRE DU 01/10/2023 au 30/06/2024**

### **1 – OBJET ET MONTANT DU MARCHÉ**

La consultation porte sur la fourniture et la livraison d'une pelouse synthétique. Son exécution est soumise aux exigences décrites dans le CPS.  
Pour information, le montant est estimé à 2 300 000LE HT,

Le marché est passé sous la forme d'un marché public à bons de commande.

**Les prix indiqués comprennent le transport, la livraison et la pose du matériel.**

### **2 – MISSIONS**

La mission principale porte sur la fourniture et la livraison d'une pelouse synthétique.

#### **Délais et lieu de livraison**

Les fournitures seront livrées dans un délai de 6 semaines/jours à compter de la réception du bon de commande par le fournisseur.

### **3 – CONTENU DES OFFRES**

Le candidat devra présenter des offres conformes aux descriptifs fournis dans ce document.

Le candidat devra s'engager sur un prix pour la durée de l'exécution de la commande.

La plateforme mesure 52 m x 82 m.

#### **CARACTERISTIQUES DE LA COUCHE DE SOUPLESSE.**

Une couche de souplesse sera mise en place avant la pose du gazon synthétique.

Elle aura les caractéristiques techniques suivantes : constitué de mousse de faible densité en polyuréthane+SBR :

- Épaisseur minimum 20 mm coulée obligatoirement insitu afin d'éviter le problème de la couture et avoir une meilleure régularité.

Etude de la pose d'une couche de fermeture en sable si nécessaire :

- Couche de fermeture en sable de granulométrie 0/5 non filérisé, posée entre la couche de base et la mousse polyuréthane, sur une épaisseur de 10 à 20mm après compactage.
- La tolérance altimétrique sera de plus ou moins 1 cm selon un carroyage de 10X10m.
- La tolérance de nivellement est de 0,01 m sous la règle de 3 m, passée en tous points et en tous sens.

#### **CARACTERISTIQUE DE LA MOQUETTE SYNTETIQUE**

Gazon synthétique mono filament hauteur des fibres min 40mm et max 60mm :

Elle constitue l'ossature du gazon synthétique. C'est un système constitué d'une couche de souplesse, d'un gazon synthétique mono filament (hauteur des fibres min 40 mm) et d'une charge de remplissage (**sable éventuel + E.P.D.M, E.P.M, écofil pure fille ou SBR cryogénique**).

**Tous les composants du revêtement devront être conformes aux spécifications FIFA Recommandé 2 Star**, conforme aux limites REACH.

En cas de revêtement à charge élastomère, les bandes de traçage seront de constitution identique à la moquette présentée pour le revêtement. Leur couleur sera blanche et leur largeur sera de 10 cm.

Les granulats proposés seront résistants à la chaleur et au gel, traités ou résistants à la dégradation aux Ultra-violets.

Les granulats sont une formulation E.P.D.M, E.P.M, écofil, pure fille ou SBR cryogénique à préciser notamment les taux de charge minérale, de plastifiant et d'E.P.D.M, E.P.M, écofil, pure fille ou SBR cryogénique.

L'entrepreneur précisera avec son offre :

- Leur nature
- La forme des grains
- Le fuseau granulométrique
- Les masses volumiques, apparente et réelle.
- L'origine (producteur et usine).

La charge élastomère doit satisfaire au minimum les exigences environnementales ci-dessous (conformément à la norme P 90-112) :

Pour Pb, Cd Cr, CrVI , Hg, Sn, Zn

- Lixiviation de 100 grammes de granulats avec de l'eau déminéralisée et un barbotage au CO2

- Le second éluât est analysé

Pour Zn (2) et SOD

- Lixiviation de 100 grammes de granulats avec de l'eau déminéralisée

- Le second éluât est analysé

Les sociétés devront présenter des échantillons (20 cm x 20 cm).

#### **4 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES**

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

#### **5 – PRESENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE ET DES OFFRES**

Chaque candidat devra répondre à la consultation par voie électronique.

Les offres seront entièrement rédigées en langue française ou anglaise et exprimées en EGP.

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées :

- Lettre de candidature
- Extrait registre du commerce
- Délégation de pouvoir accordée à la personne signataire des pièces du marché le cas échéant
- Situation fiscale à jour

#### **Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

#### **Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :**

- Liste des principales ventes effectuées au cours des trois dernières années
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

#### **Les certificats de qualification et/ou de qualité.**

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

**Pour les pièces concernant l'offre**

Le dossier doit contenir :

- L'acte d'engagement
- Le bordereau de prix unitaires HT et TTC
- Le cadre mémoire technique

## **6 – CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES**

Le pli sera acheminé uniquement par voie électronique à l'adresse suivante :

**daf@lfcaire.net**

Il sera fait mention, dans le mail de « **AO 2023/01- pelouse synthétique - lycée français du Caire** »

La date limite de réception des offres est fixée au :

<b>Dimanche 15 Octobre 2023 A 18 HEURES</b>
---

**Tout retard entraînera le rejet de l'offre des candidats.**

## **7 – OUVERTURE DES PLIS ET CRITERES DES PRESTATIONS**

Les offres non conformes à l'objet de la consultation seront éliminées.

### **7.1 Les critères**

#### **Critère 1 – Prix des prestations : 45 points**

Le prix sera apprécié au regard du montant total global TTC en livre égyptienne indiqué dans les documents financiers présentés par le candidat (BPU).

Noté sur 45 points et représentant 45% de la note globale.

La note du critère Prix est calculé comme suit :

Note prix de l'offre = (Prix de l'offre la moins élevé/Prix de l'offre du candidat noté) X45

#### **Critère 2 – Qualité technique : 45 points**

Noté sur 45 points et représentant 45% de la note globale.

L'offre du candidat sera évaluée sur la base des critères précisés au point 3 « Contenu de l'offre » de ce présent document.

Le soumissionnaire précisera la durée de garantie du matériel à partir de la date de livraison au lycée français du Caire.

#### **Critère 3 – Délai de livraison : 10 points**

Noté sur 10 points et représentant 10% de la note globale.

Les candidats seront classés sur une note globale de 100 points.

### **7.2 Détermination de l'offre économiquement la plus avantageuse**

Le marché est attribué au soumissionnaire qui a présenté la meilleure offre au regard de l'avantage économique global, au terme d'un classement opéré par application des critères pondérés cités ci-dessus.

Le candidat retenu sera celui ayant obtenu après addition des points, la somme de points la plus élevée.

Si plusieurs soumissionnaires obtiennent la même somme de points, alors le nombre de points attribués pour le prix sert à départager les soumissionnaires concernés.

Seul le candidat informé que son offre est retenue sera tenu de signer l'acte d'engagement.

## **8 – DENONCIATION DU MARCHÉ**

- Si l'une des parties ne respecte pas les engagements, l'autre partie a le droit de rompre le contrat à la suite d'un avertissement écrit, au moins un mois avant la date de fin de l'exécution du présent marché.
- En cas de litige, seule la version française prévaut.

## **9 – MODE DE REGLEMENT DU MARCHÉ**

Les factures afférentes au présent marché seront mandatées selon les règles comptables en usage en Egypte.

## **10 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Pour toute information complémentaire, les candidats devront s'adresser avant le 11 octobre à :

Monsieur Thierry DAUM, DAF, [daf@lfcaire.net](mailto:daf@lfcaire.net)

Document à signer par le candidat

Société ;

Signature;